



3-b.1
 DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME
 COMMUNE DE BARZAN

PLAN LOCAL D'URBANISME
 REVISION

DOCUMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE
 Barzan, Les Monards, Chez Garnier
 Echelle 1/2 000

P.O.S./P.L.U.	PRESCRIT	PROJET ARRETE	PUBLIE	APPROUVE
ELABORATION POS	Le 03.05.1988	Le 06.07.1982	Le 21.02.1983	Le 03.11.1988
REVISION POS	Le 03.05.1988	Le	Le	Le 03.11.1988
MODIFICATION POS				Le 11.09.1998
REVISION POS/PLU	Le 22.01.2003	Le 08.09.2009		Le 03.07.2009

VOUS POUVEZ ENQUERIR A LA MAIRIE MUNICIPALE
 17 300 - 05 46 99 00 04
 Fax : 05 46 99 00 02
 Pousan.Lhuillier@wanadoo.fr

P O N A N T

- LEGENDE**
- ZONES URBAINES**
- Ua ZONE URBAINE DENSE
 - Ud ZONE URBAINE DE DENSITE MOYENNE
 - UA ZONE A URBANISER
 - AU ZONE A URBANISER A COURT ET MOYEN TERME
 - 1AU ZONE A URBANISER A LONG TERME
 - ZONE AGRICOLE
 - A ZONE AGRICOLE
 - Ap ZONE AGRICOLE - PROTECTION DES PAYSAGES ESPACES PROCHES DU VIVAGE (OU LITTORAL)
- ZONES NATURELLES**
- N ZONE NATURELLE
 - Nh SECTEUR BATTU DE LA ZONE N
 - Nhu SECTEUR CONSTRUCTIBLE DE LA ZONE N
 - Nx SECTEUR D'ACTIVITE
 - Nr ZONE NATURELLE RESERVEE AUX ACTIVITES SPORTIVES, DE LOISIRS ET TOURISTIQUES
 - Nf SECTEUR DE MISE EN VALEUR DU FA
 - Nc ZONE DES CAMPINGS
 - Nr ZONE NATURELLE DES SITES ET PAYSAGES REMARQUABLES ESPACES REMARQUABLES (OU LITTORAL)
- EMPLACEMENT RESERVE**
- R1 ZONE SUBMERSIBLE
 - R2 ESPACE BOISE CLASSE
- ELEMENTS DE PAYSAGE PROTEGES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-17 DU CODE DE L'URBANISME**
- Escazes soignes
 - Halls
 - CONSTRUCTIONS D'INTERET PATRIMONIAL, SANS CARACTERE DE CHANGEMENT DE DESTINATION (ARTICLE L.123-5-1 DU CODE DE L'URBANISME)

LISTE DES EMBLEMES RESERVES

N°	NATURE DE LA RESERVE	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE	LARGEUR MOYENNE
R1	Laganage et extension (Barzan Plage)	Commune	27 500 m²	
R2	Création d'un parking paysager et extension du cimetière paysager (Barzan)	Commune	2 900 m²	
R3	Aménagement de la voie (Chez Jourdan)	Commune		4 m
R4	Cheminement doux	Commune		3 m
R5	Cheminement doux	Commune		3 m
R6	Cheminement doux	Commune		3 à 6 m